PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES TENUE LE MERCREDI 10 MAI 2023 À 19 H À LA SALLE MISTASSINI DU CENTRE ADMINISTRATIF DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES, SIS AU 596, 4^E RUE À CHIBOUGAMAU ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :

Madame Jacynthe Allaire (poste 2) – présidente
Madame Jessica Goulet (poste 1) – vice-présidente
Madame Catherine Michaud (poste 5)
Madame Anny Perron (poste 6)
Madame Julie Néron (poste 7)
Monsieur Sabin Fortin (poste 9)
Madame Bianca Tremblay (poste 10)
Madame France Tessier (poste 11)
Madame Elizabeth Renaud (poste 13)
Madame Guylaine Fortin (poste 14)

TOUS MEMBRES ET FORMANT QUORUM

PARTICIPATION DE:

Monsieur Michel Laplace, directeur général

Madame Esther Levasseur, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources financières et informatiques

Madame Lyne Grenier, secrétaire générale (représentante du personnel d'encadrement, sans droit de vote, selon l'article 167.1 de la Loi sur l'instruction publique)

EST ABSENTE:

Madame Gisèle Touré (poste 8)

Vérification du quorum et ouverture de la séance

RÉSOLUTION CA-0250-23

CONSIDÉRANT que la secrétaire générale a constaté le quorum;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Néron ET RÉSOLU de procéder à l'ouverture de la séance, il est 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Visioconférence ou séance virtuelle par TEAMS

RÉSOLUTION CA-0251-23

CONSIDÉRANT que les administrateurs sont répartis sur l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire de la Baie-James;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Michaud ET RÉSOLU que la séance se déroule de façon virtuelle par TEAMS <u>et</u> par visioconférence.

Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION CA-0252-23

IL EST PROPOSÉ PAR madame France Tessier ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
- 2. Visioconférence ou séance virtuelle par TEAMS;
- 3. Adoption de l'ordre du jour;
- 4. Période de questions;
- 5. Déclaration d'engagement des administrateurs dépôt;
- 6. Déclaration d'intérêts des administrateurs dépôt;
- 7. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 février 2023;
- 8. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 février 2023;
- 9. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 mars 2023;
- 10. Calendrier scolaire 2023-2024 de Valcanton-Villebois (secteur jeunes) adoption;
- 11. Formation du comité des ressources humaines modification;
- 12. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026 adoption;
- 13. Actes d'établissement des écoles et centres 2023-2024 adoption;
- 14. Nomination des membres du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie des centres de services scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James;
- 15. Rapport du comité de vérification;
- 16. Octroi de contrat pour la rénovation du parement extérieur à l'école Saint-Dominique-Savio;
- 17. Octroi de contrat pour les travaux de rénovations intérieures à l'école Notre-Dame-du-Rosaire;
- 18. Octroi de contrat pour des travaux divers au Complexe Vinette;
- 19. Octroi de contrat pour la réfection du stationnement à l'école Le Filon;
- 20. Octroi de contrat pour la réfection du stationnement à l'école Notre-Dame-du-Rosaire;
- 21. Rapport du comité des ressources humaines;
- 22. Plans d'effectifs 2023-2024 adoption;
- 23. Évaluation de la direction générale suivi des travaux;
- 24. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique;
- 25. Demande de révision d'une décision concernant un élève;
- 26. Rapport de la direction générale;
- 27. Formation générale des jeunes prévision de la clientèle scolaire 2023-2024;
- 28. Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 présentation de la 2^e ébauche;
- 29. Postes au CA venant à échéance au 30 juin 2023 suivi;
- 30. Politique de prévention du harcèlement psychologique et de la violence en milieu de travail suivi des annexes B et C;
- 31. La Presse annonce du premier ministre concernant une éventuelle modification à la gouvernance et la gestion du secteur de l'éducation;
- 32. Correspondance;
- 33. Comité de parents;
- 34. Divers:
 - 34.1
 - 34.2
- 35. Période de questions;
- 36. Levée de la séance.

POINT 4 – PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance.

<u>POINT 5 – DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DES ADMINISTRATEURS – DÉPÔT</u>

En respect de l'article 4 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, la déclaration d'engagement de l'administrateur suivant a été remplie et est déposée en annexe sous le numéro 2022-2023-065 :

France Tessier

22 février 2023

<u>POINT 6 – DÉCLARATION D'INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS – DÉPÔT</u>

En respect de l'article 12 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, la déclaration d'intérêts de l'administrateur suivant a été remplie et est déposée en annexe sous le numéro 2022-2023-066 :

France Tessier

22 février 2023

Adoption du procès-

verbal de la séance

extraordi-

naire du 22 février 2023 **RÉSOLUTION CA-0253-23**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sabin Fortin ET RÉSOLU d'adopter le procèsverbal de la séance extraordinaire du 22 février 2023, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Adoption du procèsverbal de la séance

séance ordinaire du 22 février 2023 **RÉSOLUTION CA-0254-23**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Anny Perron ET RÉSOLU d'adopter le procèsverbal de la séance ordinaire du 22 février 2023, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Adoption du procèsverbal de la séance extraordinaire du 8 mars 2023 **RÉSOLUTION CA-0255-23**

IL EST PROPOSÉ PAR madame France Tessier ET RÉSOLU d'adopter le procèsverbal de la séance extraordinaire du 8 mars 2023, tel que rédigé.

Calendrier scolaire 2023-2024 de Valcanton-Villebois (secteur jeunes) – adoption

RÉSOLUTION CA-0256-23

CONSIDÉRANT que le personnel enseignant a été informé et consulté sur le projet de calendrier scolaire 2023-2024 pour ce secteur;

CONSIDÉRANT que le comité de parents a été consulté sur le projet de calendrier scolaire 2023-2024 pour ce secteur;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu entente entre le Centre de services scolaire de la Baie-James et le syndicat des enseignants sur la distribution des jours de travail dans le calendrier scolaire de la prochaine année scolaire 2023-2024 pour le secteur de Valcanton-Villebois (VVB);

CONSIDÉRANT que le calendrier scolaire 2023-2024 est conforme au régime pédagogique et à la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Guylaine Fortin ET RÉSOLU d'adopter le calendrier scolaire 2023-2024, applicable à la clientèle des jeunes du secteur Valcanton-Villebois (VVB), tel que proposé au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2022-2023-067.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Formation du comité des ressources humaines – modification

RÉSOLUTION CA-0257-23

CONSIDÉRANT la résolution CA-0207-22 adoptée le 19 octobre 2022;

CONSIDÉRANT la démission de Mme Marie-Claude Brousseau, effective le 7 décembre 2022;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de remplacer ce membre sur le comité;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par Mme France Tessier pour siéger sur le comité;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Elizabeth Renaud ET RÉSOLU que le comité des ressources humaines soit formé, rétroactivement au 20 mars 2023, des membres suivants :

- Jacynthe Allaire
- Guylaine Fortin
- France Tessier (en remplacement de Marie-Claude Brousseau)
- Poste vacant (1)

ET que le quorum soit fixé à deux (2) membres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Plan triennal de répartition et de destination des

RÉSOLUTION CA-0258-23

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026;

immeubles 2023-2026 – adoption **CONSIDÉRANT** que le comité de parents et les municipalités du territoire ont été consultés;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Néron ET RÉSOLU d'adopter le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026*, effectif à compter du 1^{er} juillet 2023, tel que présenté au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2022-2023-068.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Actes d'établissement des écoles et centres 2023-2024 – adoption

RÉSOLUTION CA-0259-23

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter les actes d'établissement des écoles et des centres 2023-2024;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès du comité de parents;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sabin Fortin ET RÉSOLU d'adopter les *Actes d'établissement des écoles et des centres 2023-2024*, effectif à compter du 1^{er} juillet 2023, tels que présentés au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2022-2023-069.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nomination des membres du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie des centres de services scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James

RÉSOLUTION CA-0260-23

CONSIDÉRANT le Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone;

CONSIDÉRANT que ce règlement prévoit la formation d'un comité ayant pour rôle d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant un comportement susceptible de contrevenir aux règles d'éthique et de déontologie;

CONSIDÉRANT le processus de recrutement réalisé;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à la nomination des membres pour siéger sur le comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie des centres de services scolaires concernés:

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jessica Goulet ET RÉSOLU

DE nommer les personnes suivantes pour siéger sur ce nouveau comité :

- *M. André Bilodeau*, employé retraité du CSS Harricana. Il fut successivement enseignant et directeur d'établissement;
- *M. Alfonso Torres Insignares*, père à la maison de quatre (4) enfants, dont trois font l'école à la maison. Il possède un intérêt marqué en matière d'éducation;
- *M. Alexy Vezeau*, ancien membre du conseil d'administration du CSS de l'Oret-des-Bois.

DE fixer la durée du mandat des membres de ce comité à cinq (5) ans et **DE** mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir entre les parties.

POINT 15 – RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le directeur général, M. Michel Laplace fait le suivi des points traités lors des rencontres tenues le 21 mars 2023 et le 24 avril 2023.

Octroi de contrat pour la rénovation du parement extérieur à l'école Saint-Dominique-Savio

RÉSOLUTION CA-0261-23

CONSIDÉRANT que le comité de vérification s'est réuni le 21 mars 2023 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d'administration, par M. Michel Laplace, directeur général;

CONSIDÉRANT que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification quant à l'octroi de ce contrat;

CONSIDÉRANT la vérification faite préalablement auprès des membres du conseil d'administration quant à la recommandation du comité de vérification;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Guylaine Fortin ET RÉSOLU d'entériner la recommandation du comité de vérification ET d'octroyer, en date du 21 mars 2023, le contrat pour la rénovation du parement extérieur à l'école Saint-Dominique-Savio à l'entreprise *Construction Bon Air inc.* de Saint-Félicien, pour un montant de cinq cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente-trois dollars et soixante cents (589 833,60 \$), avant les taxes applicables.

ET de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Octroi de contrat pour les travaux de rénovations intérieures à l'école Notre-Damedu-Rosaire

RÉSOLUTION CA-0262-23

CONSIDÉRANT que le comité de vérification s'est réuni le 24 avril 2023 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d'administration, par M. Michel Laplace, directeur général;

CONSIDÉRANT que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification quant à l'octroi de ce contrat;

CONSIDÉRANT la vérification faite préalablement auprès des membres du conseil d'administration quant à la recommandation du comité de vérification;

IL EST PROPOSÉ PAR madame France Tessier ET RÉSOLU d'entériner la recommandation du comité de vérification ET d'octroyer, en date du 24 avril 2023, le contrat pour les travaux de rénovations intérieures à l'école Notre-Dame-du-Rosaire à

l'entreprise *Construction Bon Air inc.* de Saint-Félicien, pour un montant de deux cent quatre-vingt-huit mille huit cent vingt-et-un dollars et soixante-sept cents (288 821,67 \$), avant les taxes applicables.

ET de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Octroi de contrat pour des travaux divers au Complexe Vinette

RÉSOLUTION CA-0263-23

CONSIDÉRANT que le comité de vérification s'est réuni le 24 avril 2023 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d'administration, par M. Michel Laplace, directeur général;

CONSIDÉRANT que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification quant à l'octroi de ce contrat;

CONSIDÉRANT la vérification faite préalablement auprès des membres du conseil d'administration quant à la recommandation du comité de vérification;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Michaud ET RÉSOLU d'entériner la recommandation du comité de vérification ET d'octroyer, en date du 24 avril 2023, le contrat pour des travaux divers au Complexe Vinette à l'entreprise *Construction Bon Air inc.* de Saint-Félicien, pour un montant de six cent soixante-dix-huit mille neuf cent soixante-seize dollars et seize cents (678 976,16 \$), avant les taxes applicables.

ET de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Octroi de contrat pour la réfection du stationnement à l'école Le Filon

RÉSOLUTION CA-0264-23

CONSIDÉRANT que le comité de vérification s'est réuni le 24 avril 2023 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d'administration, par M. Michel Laplace, directeur général;

CONSIDÉRANT que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration:

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification quant à l'octroi de ce contrat;

CONSIDÉRANT la vérification faite préalablement auprès des membres du conseil d'administration quant à la recommandation du comité de vérification;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Anny Perron ET RÉSOLU d'entériner la recommandation du comité de vérification ET d'octroyer, en date du 24 avril 2023, le

contrat pour la réfection du stationnement à l'école Le Filon à l'entreprise *Construction Rock Dufour inc.* de Jonquière, pour un montant de six cent vingt-deux mille six cent soixante-cinq dollars et quatre-vingt-quinze cents (622 665,95 \$), avant les taxes applicables.

ET de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Octroi de contrat pour la réfection du stationnement à l'école Notre-Damedu-Rosaire

RÉSOLUTION CA-0265-23

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public « 2023-14 – Réfection du stationnement à l'école Notre-Dame-du-Rosaire »;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 28 avril 2023, à 15 h;

CONSIDÉRANT le résultat de l'analyse des soumissions effectuée par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction du Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Elizabeth Renaud ET RÉSOLU d'octroyer le contrat pour la réfection du stationnement à l'école Notre-Dame-du-Rosaire à l'entreprise *Les équipements JVC inc*. de Chibougamau, pour un montant de trois cent vingt-deux mille deux cent dix-huit et douze cents (322 218,12 \$), avant les taxes applicables.

ET de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 21 – RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Mme Jacynthe Allaire, porte-parole du comité des ressources humaines, fait le suivi des points traités lors de la rencontre du 8 mai 2023.

Le directeur général, M. Michel Laplace, apporte quelques informations supplémentaires.

Plans d'effectifs 2023-2024 – adoption

RÉSOLUTION CA-0266-23

CONSIDÉRANT l'article 86 du *Règlement numéro 64-2020 relatif à la délégation de pouvoirs du CSSBJ*, qui prévoit que les plans d'effectifs nécessitent une approbation du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT les travaux réalisés par le comité des ressources humaines, le 8 mai 2023;

CONSIDÉRANT la présentation sommaire faite aux membres du conseil d'administration, par Mme Jacynthe Allaire, porte-parole du comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité des ressources humaines quant à l'adoption des plans d'effectifs 2023-2024;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Michaud ET RÉSOLU d'entériner la recommandation du comité des ressources humaines ET d'approuver les plans d'effectifs 2023-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<u>POINT 23 - ÉVALUATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE – SUIVI DES TRAVAUX</u>

Mme Jacynthe Allaire, porte-parole du comité des ressources humaines, fait le suivi des travaux quant à l'évaluation de la direction générale et présente le bilan de miannée, effectué le 18 avril 2023.

Elle informe les membres qu'un court sondage leur sera transmis dans les prochains jours, afin d'évaluer la direction générale quant au soutien qu'elle offre au conseil d'administration.

Huis clos – début

Madame Julie Néron propose le huis clos, il est 19 h 34.

POINT 24 – RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Mme Julie Néron, porte-parole du comité de gouvernance et d'éthique, fait le suivi des points traités lors de la rencontre tenue le 26 avril 2023.

Huis clos - fin

Madame France Tessier propose la fin du huis clos, il est 19 h 40.

Demande de révision d'une décision concernant un élève

RÉSOLUTION CA-0267-23

CONSIDÉRANT la demande de révision d'une décision concernant un élève (REV-2022-2023-01) reçue au secrétariat général le 5 avril 2023;

CONSIDÉRANT que le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 26 avril 2023 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

CONSIDÉRANT que le comité de gouvernance et d'éthique a entendu et questionné toutes les parties en cause;

CONSIDÉRANT l'ensemble des faits portés à l'attention des membres du comité de gouvernance et d'éthique;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d'administration par Mme Julie Néron, porte-parole du comité de gouvernance et d'éthique;

CONSIDÉRANT la recommandation <u>unanime</u> des membres du comité de gouvernance et d'éthique de maintenir la décision prise par le Centre de formation professionnelle de la Baie-James à l'égard de cette élève;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Guylaine Fortin ET RÉSOLU que le Centre de services scolaire de la Baie-James entérine la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique quant au maintien de la décision prise par le Centre de formation professionnelle concernant cette élève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Esther Levasseur quitte la séance, il est 19 h 41.

POINT 26 – RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général, M. Michel Laplace, fait rapport de sa délégation aux membres du conseil d'administration. Une question est soulevée et répondue.

<u>POINT 27 - FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES – PRÉVISION DE LA</u> CLIENTÈLE SCOLAIRE 2023-2024

Mme Bianca Tremblay, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires présente la clientèle prévisionnelle 2023-2024, en date du 24 février 2023, qui indique une baisse de la clientèle totale de l'ordre de 18 élèves.

<u>POINT 28 - PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027 - PRÉSENTATION DE LA 2^E ÉBAUCHE</u>

Mme Bianca Tremblay, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires présente la deuxième ébauche du *Plan d'engagement vers la réussite* 2023-2027, aux fins de consultation.

Quelques questions sont soulevées et répondues tout au long de la présentation.

Des félicitations sont adressées à Mme Bianca Tremblay ainsi qu'à son équipe.

<u>POINT 29 - POSTES AU CA VENANT À ÉCHÉANCE AU 30 JUIN 2023 – SUIVI</u>

Mme Lyne Grenier, secrétaire générale, fait le suivi des processus de désignation pour les différents postes (parents, membres du personnel et membres de la communauté).

Elle avise les gens qu'une séance de cooptation devra se tenir au plus tard le 15 juin 2023, pour la désignation des membres de la communauté. Elle précise que pour cette

séance, seuls les parents et les membres du personnel seront conviés, comme le prévoit la Loi sur l'instruction publique.

POINT 30 - POLITIQUE DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE ET DE LA VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL – SUIVI DES ANNEXES B ET C

Mme Lyne Grenier, secrétaire générale, informe les membres qu'à la suite de l'adoption de cette politique, les annexes B et C sont maintenant disponibles et intégrées à ladite politique.

Annexe B – Liste des médiateurs externes

Annexe C – Liste des enquêteurs externes

POINT 31 - LA PRESSE - ANNONCE DU PREMIER MINISTRE CONCERNANT UNE ÉVENTUELLE MODIFICATION À LA GOUVERNANCE ET LA GESTION DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

La présidente, Mme Jacynthe Allaire, fait le suivi du dépôt du *Projet de loi 23 - Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation*. Il y a échanges et discussion sur le sujet.

POINT 32 – CORRESPONDANCE

La correspondance en provenance de la Fédération des centres de services scolaires du Québec est transmise aux membres, par courriel, de façon hebdomadaire.

La présidente, Mme Jacynthe Allaire, présente le rapport annuel de l'ÉNAP intitulé *Révélateur d'intelligence collective en gouvernance scolaire*. Les résultats démontrent que le conseil d'administration du CSS de la Baie-James est solidaire et respectueux.

Quelques questions sont soulevées quant à la méthode utilisée pour le rendre disponible aux membres. Il y a échanges et discussion.

POINT 33 – COMITÉ DE PARENTS

Mme Jessica Goulet, membre du comité de parents, fait le suivi des points traités lors de la séance ordinaire du 27 mars 2023 et du1^{er} mai 2023.

Elle informe les membres que le comité de parents a transmis la candidature de Mme Jacynthe Allaire, présidente du CA, pour la *Distinction Reconnaissance 2023*. La remise des prix aux lauréats se fera lors du *Grand rendez-vous national des parents*, organisé par la Fédération des comités de parents du Québec, qui aura lieu le 3 juin 2023 à Longueuil.

POINT 35 – PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance.

Levée de la séance

RÉSOLUTION CA-0268-23

CONSIDÉRANT que les points à l'ordre du jour ont tous été traités;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Néron ET RÉSOLU de procéder à la levée de la séance, il est 20 h 46.

Jacynthe Allaire,	Lyne Grenier,
Présidente	Secrétaire générale